



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral des routes OFROU

Aperçu du paysage de la recherche à l'OFROU



La recherche est nécessaire à l'OFROU pour...

- la réalisation de ses activités
- l'appréciation et l'exploitation d'innovations
- l'accompagnement de dossiers politiques

L'OFROU a aussi besoin de la collaboration et de l'engagement d'experts externes.

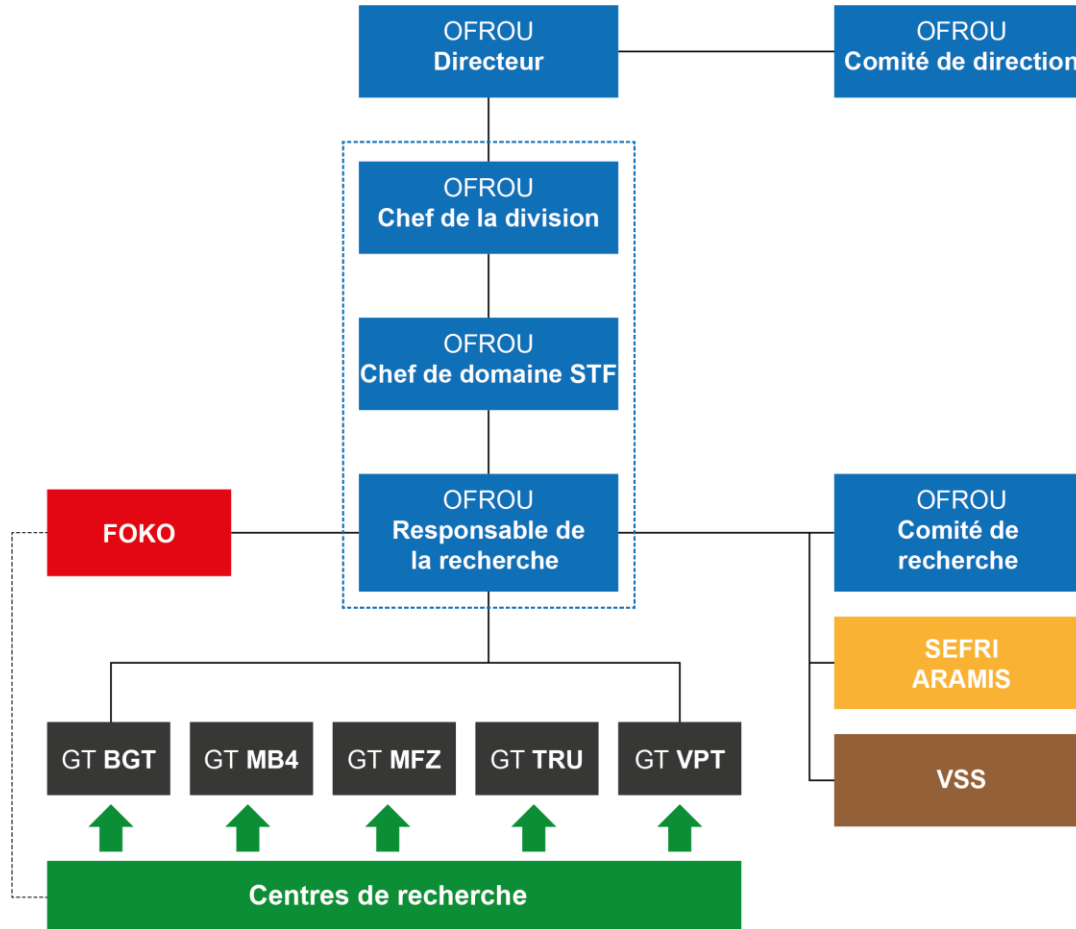


Nos attentes

- Une orientation cohérente sur les besoins de l'OFROU et la prise en considération de tous les domaines thématiques pertinents
- Des processus homogènes pour la définition des projets de recherche
- Une collaboration fructueuse entre les groupes de travail (GT) et l'OFROU
- Des projets de recherche de qualité et menés à bien de façon professionnelle



Organisation





Cinq groupes de travail (1)

GT BGT : groupe de travail Ponts, géotechnique et tunnels

GT MFZ : groupe de travail Êtres humains et véhicules

GT MB4 : groupe de travail Mobilité 4.0

GT TRU : groupe de travail Tracé et environnement

GT VPT : groupe de travail Technique et planification du trafic



Cinq groupes de travail (2)

- 1 président(e)
- 10-15 membres
- secrétariat
- tâches et obligations inscrites dans le manuel sur la recherche en matière de routes ou dans des cahiers des charges
- prise en considération de tous les domaines thématiques pertinents

***UN GRAND MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE
COOPÉRATION !***



La FOKO et la VSS, des partenaires importants

Commission de la recherche en matière de routes (FOKO)

- Nouvelle composition
- Tâche principale : évaluation des demandes de contribution, comme jusqu'ici
- Organe consultatif pour l'OFROU (*sounding board*)

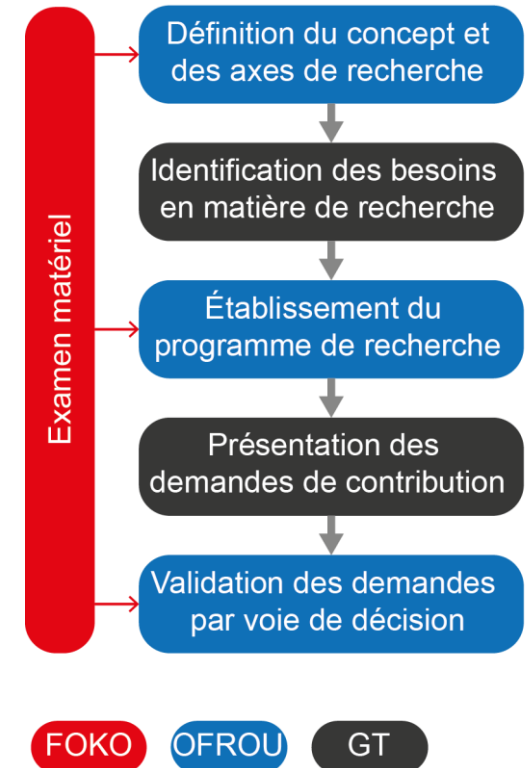
VSS

- Responsabilité de la recherche en vue du remaniement de normes existantes
- Participation aux groupes de travail
- Emploi des ressources allouées à la recherche et aux analyses



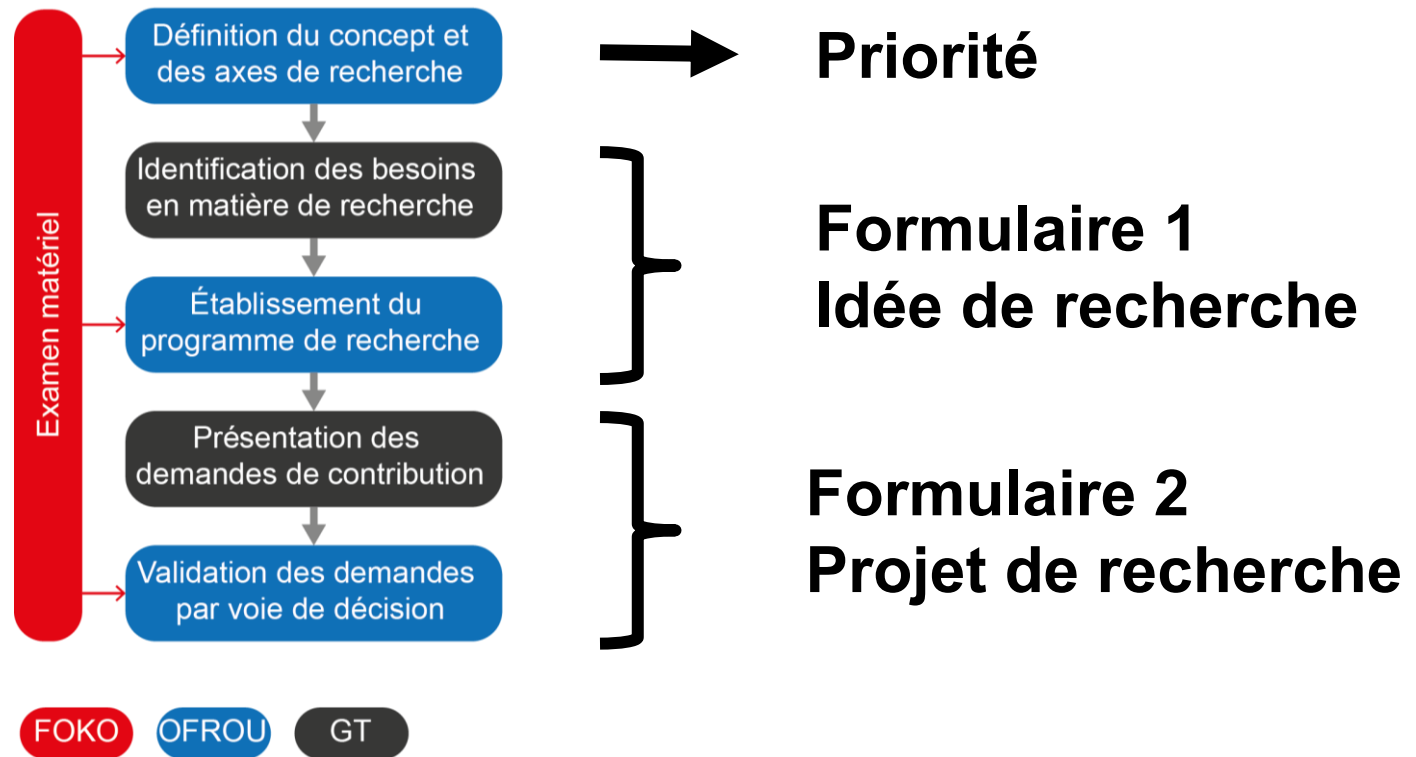
Aperçu des processus

- L'OFROU fixe les axes de recherche à suivre.
- Les groupes de travail **formulent des idées concrètes répondant** aux besoins en matière de recherche.
- La **FOKO est consultée** avant les décisions de principe.
- La **recherche ascendante** (ou *bottom up*) reste possible.





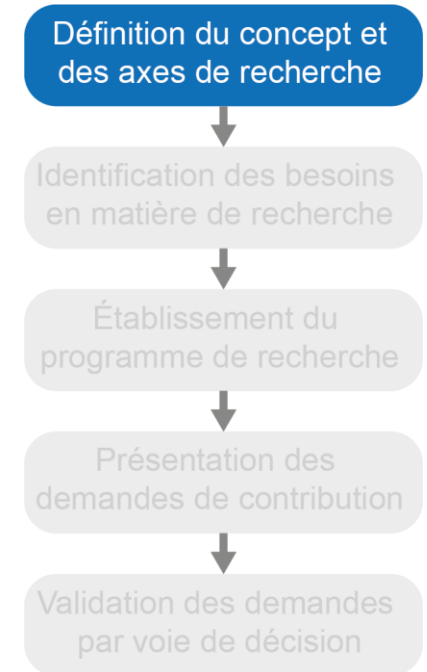
Les trois phases du programme de recherche





Axes de recherche

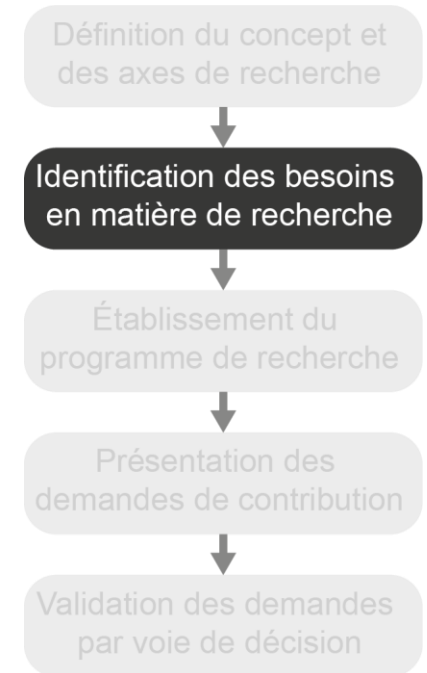
- Définition des priorités sur la base des défis posés à l'office ou en matière de circulation routière
- Assignation et transmission aux groupes de travail, tous les 4 ans
- 8 à 12 priorités par groupe de travail
- La FOKO et les groupes de travail (présidents) comme organe consultatif (*sounding board*).





Idée de recherche = formulaire 1

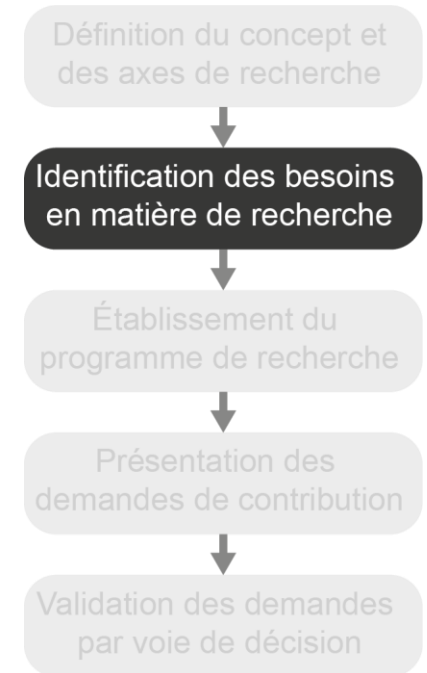
- Élément central de la proposition de recherche scientifique
- Formulation d'idées de recherche par les groupes de travail
- Justification de l'adjudication de gré à gré





Besoins en matière de recherche = somme de tous les formulaires 1

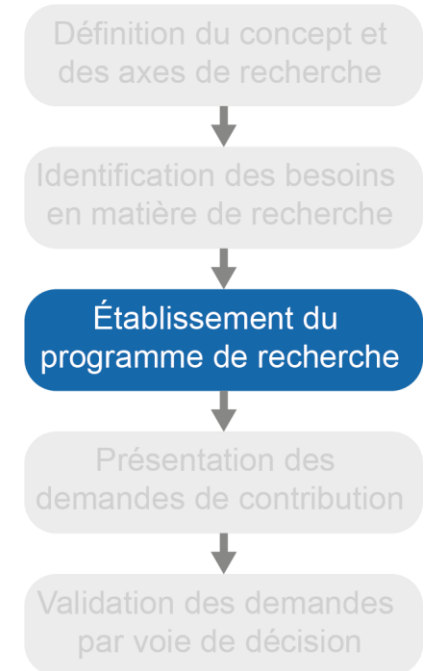
- Les groupes de travail sont responsables en la matière.
- Le président ou le secrétariat du GT communique les besoins.
- Fixer un ordre de priorité permet d'identifier non seulement les bonnes idées, mais aussi les *meilleures* d'entre elles.
- Un aperçu des coûts est également fourni.





Programme de recherche

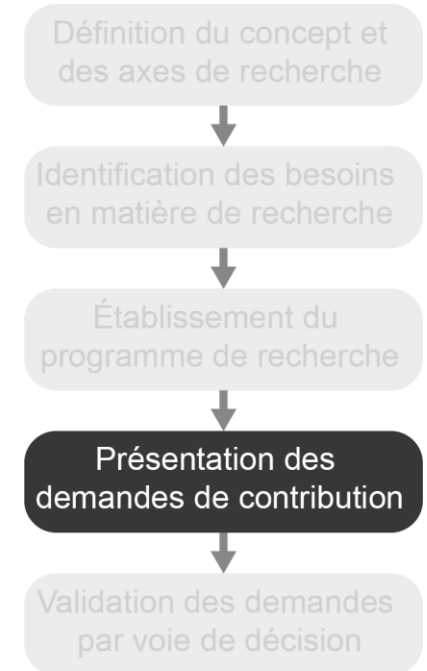
- L'OFROU procède à l'évaluation des idées/formulaires.
- Il détermine les idées à mettre en œuvre.
- Il consulte la FOKO, en tant qu'organe consultatif (*sounding board*).
- Il attribue le budget.





Demande de contribution = formulaire 2 + description du projet

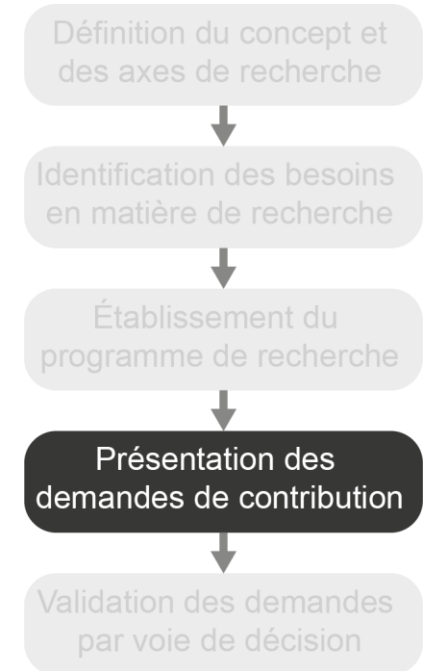
- La procédure reste la même.
- On procède généralement à des appels d'offres ; les adjudications de gré à gré sont possibles si elles peuvent être justifiées.
- 1^{re} responsabilité : centres de recherche
 - *établissement des demandes de contribution*
- 2^e responsabilité : groupes de travail
 - *contrôle du contenu*
 - *sélection en cas d'appel d'offres*





Présentation des demandes de contribution

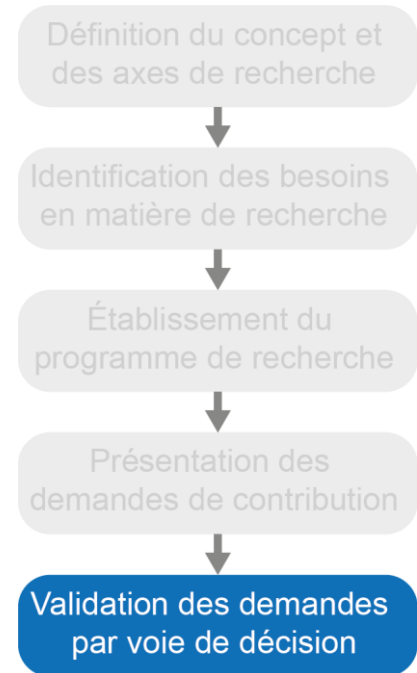
- Les GT définissent les processus applicables.
- Le président ou le secrétariat du GT transmet les demandes.
- Au préalable, les GT procèdent à un examen formel des demandes
- Les GT assurent le suivi du portefeuille de projets.





Évaluation des demandes

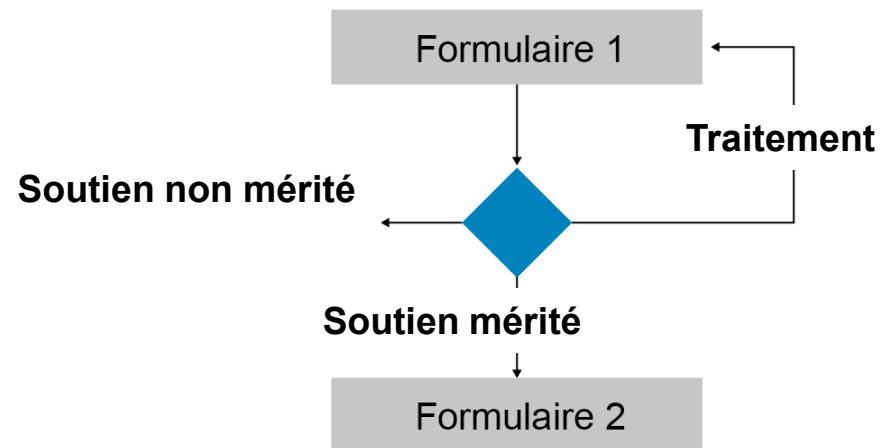
- La procédure reste la même.
- La FOKO procède au contrôle des demandes.
- Elle fait une recommandation à l'OFROU (acceptation, rejet, renvoi pour révision).
- L'OFROU prend la décision.
- L'OFROU prononce la décision.





Recherche ascendante

- Attribution par l'OFROU d'un budget aux GT pour la recherche ascendante, lequel ne doit pas découler du concept de recherche
- Procédure en deux étapes
- Présentation par le président ou le secrétariat du GT





Calendrier

- Concept de recherche (priorités) : tous les 4 ans
- Programme de recherche (formulaire 1) : tous les 2 ans
- Demandes de contribution à des projets de recherche (formulaire 2) : en permanence
- Réorientation : possible tous les 4 ans

	Année 3				Année 4				PÉRIODE DE RECHERCHE X															
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4			
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Phase préparatoire période X																								
Concept de recherche																								
Constitution évent. de nouveaux GT																								
Besoins en matière de recherche																								
Programme de recherche																								
Phase de mise en œuvre																								
Phase préparatoire période Y																								



Processus détaillés

- Les différents GT définissent les processus détaillés.
- Leurs secrétariats servent d'interlocuteurs généraux pour les questions.
- Les propositions doivent y être déposées.
- Leurs coordonnées figurent sur Internet ou dans le manuel sur la recherche en matière de routes.



Référence

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation UVEK
Bundesamt für Strassen ASTRA

29. Oktober 2019

Forschung im Strassenwesen

Handbuch

Aufgaben, Zuständigkeiten und Vorgaben zu den Prozessen

8432-1304

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
Office fédéral des routes OFROU

29 octobre 2019

Recherche en matière de routes

Manuel

Tâches, compétences et prescriptions relatives aux processus

8432-1304